



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est tenue le
mercredi 27 juin 2018 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 20h00.**

Étaient présents : Mme Chantal Lebel
M. Roger McGrath
Lucien Leblanc
Francis Levesque
Bertrand Breton
David Ferguson

Quorum : le quorum est constaté.

M. François Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 2018 - 06 - 019 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Réfection chemin Sillars - Surveillance des travaux
4. Réseau de protection animale Baie-des-Chaleurs - Contribution
5. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le mercredi 27 juin 2018
soit accepté tel que présenté.

2018 - 06 - 020 Période de questions

Aucun contribuable n'est présent.

Résolution n° 2018 - 06 - 021 Réfection chemin Sillars - Surveillance des travaux

CONSIDÉRANT l'offre de services pour la surveillance des travaux de réfection du
chemin Sillars reçue de Arpo Groupe-Conseil ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents

QUE le conseil municipal du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est accepte cette offre de
services pour un montant de 21 710,00 \$ avant taxes.

2018 - 06 - 022 Réseau de protection animale Baie-des-Chaleurs - Contribution

Le point est reporté à la séance ordinaire de juillet 2018.

Résolution n° 2018 - 06 - 023 Levée de l'assemblée

À 20h25, M. David Ferguson propose de lever la séance.
Accepté.

François Boulay
Maire

Hervé Esch
Directeur général,
secrétaire-trésorier